

FICHE SIGNALÉTIQUE

2112C Fuel Injection Cleaner

Section 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit : 2112C Fuel Injection Cleaner
Usage du produit : Nettoyant.
Fabricant/fournisseur : The Penray Companies Inc.
440 Denniston Court
Wheeling, IL, 60090
Numéro de téléphone : 847-459-5000
Numéro de téléphone d'urgence : 800-752-7869
Date de la préparation : Juin 9, 2012

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

DESCRIPTION GÉNÉRALE DES RISQUES

ATTENTION

LIQUIDE COMBUSTIBLE. NOCIF SI AVALÉ. PEUT IRRITER LES YEUX. PEUT IRRITER LA PEAU. NOCIF: PEUT PROVOQUER UNE ATTEINTE DES POUMONS EN CAS D'INGESTION.

Effets potentiels sur la santé : Voir la section 11 pour plus d'information.

Voies d'exposition : Contact avec la peau, l'absorption par la peau, contact avec les yeux, inhalation, et ingestion.

Yeux : Peut irriter les yeux.

Peau : Peut irriter la peau.

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires. Les émanations aspirées de ce produit peuvent causer une pneumonie chimique.

Effets chroniques : Le contact répété ou prolongé avec la peau pourrait l'assécher et causer de l'irritation.

Signes et symptômes : Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmoiement, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuilement et gerçure de la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer de la somnolence et des vertiges.

Conditions médicales aggravées en cas d'exposition : Asthme. Allergies.

Organes cibles : La peau, les yeux, l'appareil gastro-intestinal et les voies respiratoires.

Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

Effets potentiels sur l'environnement : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Voir la section 12 pour plus d'information.

Section 3 : COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Pd. %
Kérosène	8008-20-6	60 - 100
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	1 - 5

FICHE SIGNALÉTIQUE

Fuel Injection Cleaner

Section 4 : PREMIERS SECOURS

- Contact avec les yeux :** En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si l'opération est aisée. Consulter immédiatement un médecin.
- Contact avec la peau :** En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Retirer les vêtements/souliers contaminés. Laver les vêtements avant de les porter à nouveau. Si une irritation cutanée se développe et persiste, consulter un médecin.
- Inhalation :** En cas d'inhalation, transporter à l'air frais la personne exposée. Si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, appliquer un masque à oxygène.
- Ingestion :** Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente.

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

Avis aux médecins : Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Inflammabilité : Combustible d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Produits extincteurs :

Moyens d'extinction appropriés : Poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés : Pas disponible.

Produits de combustion : Peut inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone.

Données sur l'explosibilité :

Sensibilité aux chocs : Pas disponible.

Sensibilité aux décharges électro-statiques : Pas disponible.

Protection pour les pompiers : Les contenants pourraient exploser s'ils sont chauffés. Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Éliminer toute source d'ignition.

Précautions environnementales : De nombreux gaz sont plus lourds que l'air et se répandent donc le long du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes). Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations de drainage, les égouts, les fossés et les cours d'eau. Pour empêcher une contamination de l'environnement, réduire au minimum la consommation d'eau.

Méthodes de contention : Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié.

Méthodes de nettoyage : Absorber le déversement à l'aide d'une substance absorbante. Le produit déversé peut créer un risque de glissement. En cas de fuite ou de déversement, rincer à fond la zone affectée avec de l'eau. Laisser le gaz (non nocif) se dissiper dans l'atmosphère.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Fuel Injection Cleaner

Autre information : Pas disponible.

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

Stockage :

Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas conserver à des températures dépassant 49 °C / 120 °F.

Section 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition

Ingrédient	Limites d'exposition	
	OSHA-PEL	ACGIH-TLV
Kérosène	Pas disponible.	200 mg/m ³
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	5 mg/m ³ (brume)	5 mg/m ³ (brume)

Mesures d'ingénierie : Aérer/ventiler les lieux pour garder l'expositions aux niveaux de poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc., en dessous des limites permises.

Protection individuelle :

Protection pour les yeux et le visage : Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains : Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Considérations sur l'hygiène générale : Manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence :	Transparente.
Couleur :	Ambre.
Odeur :	Odeur de pétrole.
Seuil de l'odeur :	Pas disponible.
État physique :	Liquide.
pH:	Pas disponible.
Viscosité :	Pas disponible.
Point de congélation :	Pas disponible.
Point d'ébullition :	~ 160 °C (~ 320 °F)
Point d'éclair :	~ 40 - 43.9 °C (~ 104 - 111.02 °F)
Taux d'évaporation :	> 1 (Eau = 1)
Seuil minimal d'inflammabilité :	Pas disponible.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Fuel Injection Cleaner

Seuil maximal d'inflammabilité :	Pas disponible.
Pression de vapeur :	< 5 mmHG
Densité de vapeur :	> 1 (Air = 1)
Poids spécifique :	0.81 - 0.91
Solubilité dans l'eau :	Insoluble.
Coefficient de répartition eau/huile :	Pas disponible.
Température d'auto-inflammabilité :	Pas disponible.
Pourcent volatil, Pd. % :	Pas disponible.
COV, Pd. % :	100%

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable dans les conditions normales d'entreposage. Conserver dans un endroit frais.

Conditions de réactivité : Chaleur. Matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles : Oxydants.

Produits de décomposition dangereux : Peut inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË

Analyse des ingrédients

Ingrédient	DL50 (orale)	CL50
Kérosène	> 5000 mg/kg, rat	> 5.28 mg/L 4hr, rat > 5.2mg/L 4hr, rat;
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	8400 mg/kg, rat	3400 ppm 4hr, rat

Yeux : Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmoiement, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.

Peau : Peut irriter la peau. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuilement et gerçure de la peau.

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée ou des vomissements. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires. Les émanations aspirées de ce produit peuvent causer une pneumonie chimique. L'inhalation de vapeurs peut provoquer de la somnolence et des vertiges.

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE

Organes cibles : Pas disponible.

Effets chroniques : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Cancérogénicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Fuel Injection Cleaner

Ingrédient

Produits chimiques listés comme étant cancérogènes ou potentiellement cancérogènes. *

Kérosène
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)

G-A3
Non listé.

* Voir la section 15 pour plus d'information.

Mutagénicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets sur la reproduction : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets développementaux :

Tératogénicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Embryotoxicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Sensibilisation des voies respiratoires : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Sensibilisation de la peau : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Matières toxicologiquement synergiques : Pas disponible.

Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Persistance et dégradabilité : Pas disponible.

Bioaccumulation / accumulation : Pas disponible.

Mobilité dans l'environnement : Pas disponible.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions relatives à l'élimination des résidus :

Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Appellation réglementaire en vertu du DOT

ORM-D

Appellation réglementaire en vertu du TMD

Quantité limitée

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations fédérales

Canada : Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

États-Unis : Fiche signalétique préparée conformément aux normes sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (Norme CFR29 1910.1200).

FICHE SIGNALÉTIQUE

Fuel Injection Cleaner

SARA Title III

Ingrédient	Section 302 (EHS) TPQ (lbs.)	Section 304 EHS RQ (lbs.)	CERCLA RQ (lbs.)	Section 313
Kérosène	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.
Solvant naphtha aromatique léger (pétrole)	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.

Régulations des états

Proposition 65 de la Californie :

Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'état de Californie pour provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou tout autre dommage au niveau de l'appareil reproducteur.

Inventaires du monde

Ingrédient	Canada LIS/LES	USA TSCA
Kérosène	LIS	Oui.
Solvant naphtha aromatique léger (pétrole)	LIS	Oui.

HMIS - Système d'identification des matières dangereuses

Santé - 1 Inflammabilité - 2 Risque Physique - 0 EPP - B

NFPA - Association nationale de protection contre l'incendie:

Santé - 1 Inflammabilité - 2 Réactivité - 0

Estimation de risque : 0 = minimal, 1 = faible, 2 = modéré, 3 = grave, 4 = extrême

Classification du SIMDUT :

Catégorie B3 - Liquides combustibles
Catégorie D2B - Irritation de la peau ou des yeux

Symboles de SIMDUT :



AGENCE DE SOURCE DES CLASSIFICATIONS CANCÉRIGÈNES :

- OSHA (O)** Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle.
- ACGIH (G)** Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux.
 A1 - Confirmé étant carcinogène à l'homme
 A2 - Présumé carcinogène à l'homme
 A3 - Carcinogène animal
 A4 - Non qualifiable comme carcinogène à l'homme
 A5 - Non présumé carcinogène à l'homme.
- IARC (I)** Centre International de Recherche sur le Cancer.
 1 - L'agent (mélange) est carcinogène à l'homme
 2A - L'agent (mélange) est probablement carcinogène à l'homme; une évidence limitée que celui-ci est carcinogène à l'homme est disponible et une évidence qu'il est carcinogène chez les animaux est aussi reconnue.
 2B - L'agent (mélange) est possiblement carcinogène à l'homme; une évidence limitée que celui-ci est carcinogène à l'homme est disponible du fait qu'il n'y a pas d'évidence suffisante qu'il est carcinogène chez les animaux d'expérimentation.
 3 - L'agent (mélange, exposition, circonstance) n'est pas classifiable du point de vue s'il est carcinogène chez l'homme.
 4 - L'agent (mélange, exposition, circonstance) n'est probablement pas carcinogène à l'homme.
- NTP (N)** Programme de toxicologie national.
 1 - Connu être carcinogène.
 2 - Anticipation raisonnable d'être carcinogène.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Fuel Injection Cleaner

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Clause d'exonération de responsabilité :

L'information contenue dans ce document s'applique à ce matériel spécifique comme fourni. Il ne peut pas être valide pour ce matériel si elle est employée en combinaison avec n'importe quels autres matériaux. Il est la responsabilité de l'utilisateur de se satisfaire quant à la convenance et perfection de cette information pour le propre usage particulier de l'utilisateur.

Date d'échéance : Juin 9, 2015

Numéro de version : 2.0

Préparé par : Nexreg Compliance Inc.
Téléphone: (519) 488-5126
www.nexreg.com

FICHE SIGNALÉTIQUE

Intake Valve Deposit Cleaner

Section 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit : 2312C Intake Valve Deposit Cleaner
Usage du produit : Nettoyant.
Fabricant/fournisseur : The Penray Companies Inc.
440 Denniston Court
Wheeling, IL, 60090
Numéro de téléphone : 847-459-5000
Numéro de téléphone d'urgence : 800-752-7869
Date de la préparation : Juin 9, 2012

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

DESCRIPTION GÉNÉRALE DES RISQUES

AVERTISSEMENT

INFLAMMABLE. NOCIF SI AVALÉ. PEUT IRRITER LES YEUX. PEUT IRRITER LA PEAU. PEUT PROVOQUER DE LA TÉRATOGENICITÉ ET DE L'EMBRYOTOXICITÉ. NOCIF: PEUT PROVOQUER UNE ATTEINTE DES POUMONS EN CAS D'INGESTION.

Effets potentiels sur la santé : Voir la section 11 pour plus d'information.

Voies d'exposition : Contact avec la peau, l'absorption par la peau, contact avec les yeux, inhalation, et ingestion.

Yeux : Peut irriter les yeux.

Peau : Peut irriter la peau.

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion. Peut causer de la dépression sur le système nerveux central, et causer de la nausée ou des vomissements. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires. Les émanations aspirées de ce produit peuvent causer une pneumonie chimique.

Effets chroniques : Le contact répété ou prolongé avec la peau pourrait l'assécher et causer de l'irritation.

Signes et symptômes : Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmolement, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. Peut causer une dépression du système nerveux central, de la nausée ou des vomissements. L'inhalation de vapeurs peut provoquer de la somnolence et des vertiges. Peut irriter les voies respiratoires.

Conditions médicales aggravées en cas d'exposition : Étant donné ses propriétés irritantes, ce produit peut aggraver des problèmes préexistants au niveau des yeux, de la peau et du système respiratoire.

Organes cibles : La peau, les yeux, l'appareil gastro-intestinal et les voies respiratoires.

Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

Effets potentiels sur l'environnement : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Voir la section 12 pour plus d'information.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Intake Valve Deposit Cleaner

Section 3 : COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Pd. %
Toluène	108-88-3	10 - 30
Xylène	1330-20-7	60 - 100
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	0.5 - 1.5

Section 4 : PREMIERS SECOURS

- Contact avec les yeux :** En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si l'opération est aisée.
- Contact avec la peau :** En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Retirer les vêtements/souliers contaminés. Laver les vêtements avant de les porter à nouveau. Si une irritation cutanée se développe et persiste, consulter un médecin.
- Inhalation :** En cas d'inhalation, transporter à l'air frais la personne exposée. Si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, appliquer un masque à oxygène.
- Ingestion :** Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente.

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

Avis aux médecins : Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Inflammabilité : Inflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Produits extincteurs :

Moyens d'extinction appropriés : Poudre, mousse, dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés : Non applicable.

Produits de combustion : Peut inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone.

Données sur l'explosibilité :

Sensibilité aux chocs : Pas disponible.

Sensibilité aux décharges électro-statiques : Pas disponible.

Protection pour les pompiers : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Éliminer toute source d'ignition.

Précautions environnementales : Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations de drainage, les égouts, les fossés et les cours d'eau. Pour empêcher une contamination de l'environnement, réduire au minimum la consommation d'eau.

Méthodes de contention : Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Intake Valve Deposit Cleaner

Méthodes de nettoyage : Absorber le déversement à l'aide d'une substance absorbante. Le produit déversé peut créer un risque de glissement. En cas de fuite ou de déversement, rincer à fond la zone affectée avec de l'eau. Laisser le gaz (non nocif) se dissiper dans l'atmosphère.

Autre information : Pas disponible.

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

Stockage :

Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas conserver à des températures dépassant 49 °C / 120 °F.

Section 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition

Ingrédient	Limites d'exposition	
	OSHA-PEL	ACGIH-TLV
Toluène	200 ppm	20 ppm
Xylène	100 ppm	100 ppm
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	5 mg/m ³ (brume)	5 mg/m ³ (brume)

Mesures d'ingénierie : Aérer/ventiler les lieux pour garder l'expositions aux niveaux de poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc., en dessous des limites permises.

Protection individuelle :

Protection pour les yeux et le visage : Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains : Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Considérations sur l'hygiène générale : Manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence :	Transparente.
Couleur :	Incolore.
Odeur :	Hydrocarbure.
Seuil de l'odeur :	Pas disponible.
État physique :	Liquide.
pH:	Pas disponible.
Viscosité :	Pas disponible.
Point de congélation :	Pas disponible.
Point d'ébullition :	~ 153.5 - 192.3 °C (~ 308.3 - 378.14 °F)

FICHE SIGNALÉTIQUE

Intake Valve Deposit Cleaner

Point d'éclair :	~ 26.7 °C (~ 80.06 °F)
Taux d'évaporation :	> 1 (Eau = 1)
Seuil minimal d'inflammabilité :	Pas disponible.
Seuil maximal d'inflammabilité :	Pas disponible.
Pression de vapeur :	0.1 - 3.0 mmHG
Densité de vapeur :	> 1 (Air = 1)
Poids spécifique :	0.81-0.91
Solubilité dans l'eau :	Insoluble.
Coefficient de répartition eau/huile :	Pas disponible.
Température d'auto-inflammabilité :	Pas disponible.
Pourcent volatil, Pd. % :	Pas disponible.
COV, Pd. % :	100%

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable dans les conditions normales d'entreposage. Conserver dans un endroit frais.

Conditions de réactivité : Chaleur. Matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles : Oxydants.

Produits de décomposition dangereux : Peut inclure, sans s'y limiter: oxydes de carbone.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË

Analyse des ingrédients

Ingrédient	DL50 (orale)	CL50
Toluène	636 mg/kg, rat	12.5 mg/L 4hr, rat 26700 ppm 1hr, rat
Xylène	4300 mg/kg, rat	5000 ppm 4hr, rat 47635 mg/L 4 hr, rat
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	8400 mg/kg, rat	> 5.2mg/L 4hr, rat 3400 ppm 4hr, rat

Yeux : Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure malaise ou douleur, clignement excessif et larmoiement, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.

Peau : Peut irriter la peau. Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau.

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, de la nausée, des vomissements, ou une dépression du système nerveux central. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires. L'inhalation de vapeurs peut provoquer de la somnolence et des vertiges. Les émanations aspirées de ce produit peuvent causer une pneumonie chimique.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Intake Valve Deposit Cleaner

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE

Organes cibles : Pas disponible.

Effets chroniques : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Cancérogénicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Ingrédient

Produits chimiques listés comme étant cancérogènes ou potentiellement cancérogènes. *

Toluène

G-A4, I-3, CP65

Xylène

G-A4, I-3

Solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Non listé.

* Voir la section 15 pour plus d'information.

Mutagénicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets sur la reproduction : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Effets développementaux :

Tératogénicité : Dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Embryotoxicité : Dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Sensibilisation des voies respiratoires : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Sensibilisation de la peau : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Matières toxicologiquement synergiques : Pas disponible.

Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Persistance et dégradabilité : Pas disponible.

Bioaccumulation / accumulation : Pas disponible.

Mobilité dans l'environnement : Pas disponible.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions relatives à l'élimination des résidus :

Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Appellation réglementaire en vertu du DOT

ORM-D

Appellation réglementaire en vertu du TMD

Quantité limitée

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations fédérales

Canada : Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Intake Valve Deposit Cleaner

États-Unis : Fiche signalétique préparée conformément aux normes sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (Norme CFR29 1910.1200).

SARA Title III

Ingrédient	Section 302 (EHS) TPQ (lbs.)	Section 304 EHS RQ (lbs.)	CERCLA RQ (lbs.)	Section 313
Toluène	Non listé.	Non listé.	1,000	Oui.
Xylène	Non listé.	Non listé.	100	Oui.
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Non listé.	Non listé.	Non listé.	Non listé.

Régulations des états

Proposition 65 de la Californie :

Ce produit contient un produit chimique reconnu par l'Etat de la Californie de causer des anomalies congénitales ou autres maux de reproduction.

Inventaires du monde

Ingrédient	Canada LIS/LES	USA TSCA
Toluène	LIS	Oui.
Xylène	LIS	Oui.
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	LIS	Oui.

HMIS - Système d'identification des matières dangereuses

Santé - 2*

Inflammabilité - 3

Risque Physique - 0

EPP - B

NFPA - Association nationale de protection contre l'incendie:

Santé - 2

Inflammabilité - 3

Réactivité - 0

Estimation de risque : 0 = minimal, 1 = faible, 2 = modéré, 3 = grave, 4 = extrême

Classification du SIMDUT :

Catégorie B2 - Liquides inflammables

Catégorie D2A - Tératogénicité et embryotoxicité

Catégorie D2B - Irritation de la peau ou des yeux

Symboles de SIMDUT :



FICHE SIGNALÉTIQUE

Intake Valve Deposit Cleaner

AGENCE DE SOURCE DES CLASSIFICATIONS CANCÉRIGÈNES :

- OSHA (O)** Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle.
- ACGIH (G)** Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux.
A1 - Confirmé étant carcinogène à l'homme
A2 - Présumé carcinogène à l'homme
A3 - Carcinogène animal
A4 - Non qualifiable comme carcinogène à l'homme
A5 - Non présumé carcinogène à l'homme.
- IARC (I)** Centre International de Recherche sur le Cancer.
1 - L'agent (mélange) est carcinogène à l'homme
2A - L'agent (mélange) est probablement carcinogène à l'homme; une évidence limitée que celui-ci est carcinogène à l'homme est disponible et une évidence qu'il est carcinogène chez les animaux est aussi reconnue.
2B - L'agent (mélange) est possiblement carcinogène à l'homme; une évidence limitée que celui-ci est carcinogène à l'homme est disponible du fait qu'il n'y a pas d'évidence suffisante qu'il est carcinogène chez les animaux d'expérimentation.
3 - L'agent (mélange, exposition, circonstance) n'est pas classifiable du point de vue s'il est carcinogène chez l'homme.
4 - L'agent (mélange, exposition, circonstance) n'est probablement pas carcinogène à l'homme.
- NTP (N)** Programme de toxicologie national.
1 - Connu être carcinogène.
2 - Anticipation raisonnable d'être carcinogène.

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Clause d'exonération de responsabilité :

L'information contenue dans ce document s'applique à ce matériel spécifique comme fourni. Il ne peut pas être valide pour ce matériel si elle est employée en combinaison avec n'importe quels autres matériaux. Il est la responsabilité de l'utilisateur de se satisfaire quant à la convenance et perfection de cette information pour le propre usage particulier de l'utilisateur.

Date d'échéance : Juin 9, 2015

Numéro de version : 2.0

Préparé par : Nexreg Compliance Inc.
Téléphone: (519) 488-5126
www.nexreg.com

FICHE SIGNALÉTIQUE

PENRAY MOTOR PEP

Section 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit : PENRAY MOTOR PEP

Numéro de produit: 3016C

Usage du produit : Traitement de mise au point

Fabricant/fournisseur : The Penray Companies, Inc.
440 Denniston Ct.
Wheeling, IL 60090

Numéro de téléphone : 847-459-5000

Numéro de téléphone d'urgence : Effets indésirables: 1-800-752-7869
CHEMTREC 1-800-424-9300
CHEMTREC International 703-527-3887 (appel à frais virés)
CANUTEC (Canada seulement) 613-996-666, ou *666 sur un téléphone cellulaire

Date de la préparation : Avril 30, 2014

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

DESCRIPTION GÉNÉRALE DES RISQUES

ATTENTION

LIQUIDE COMBUSTIBLE. NOCIF SI AVALÉ. PEUT IRRITER LES YEUX. PEUT IRRITER LA PEAU. NOCIF: PEUT PROVOQUER UNE ATTEINTE DES POUMONS EN CAS D'INGESTION.

Effets potentiels sur la santé : Voir la section 11 pour plus d'information.

Voies d'exposition : Contact avec la peau, contact avec les yeux, inhalation, et ingestion.

Yeux : Peut irriter les yeux.

Peau : Peut irriter la peau.

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires. Les émanations aspirées de ce produit peuvent causer une pneumonie chimique.

Effets chroniques : Le contact répété ou prolongé avec la peau pourrait l'assécher et causer de l'irritation.

Signes et symptômes : Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et gerçure de la peau.

Conditions médicales aggravées en cas d'exposition : Asthme. Allergies.

Organes cibles : La peau, les yeux, l'appareil gastro-intestinal, les voies respiratoires.

Effets potentiels sur l'environnement : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Voir la section 12 pour plus d'information.

FICHE SIGNALÉTIQUE

PENRAY MOTOR PEP

Section 3 : COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Pd. %
Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-53-6	40 - 70
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant	64741-88-4	30 - 60
Dérivés tétrapropényliques du phénol, sels de calcium	132752-19-3	0.1 - 1
Dérivés tétrapropényliques du phénol	74499-35-7	0.1 - 1

Section 4 : PREMIERS SECOURS

- Contact avec les yeux :** En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si l'opération est aisée. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
- Contact avec la peau :** En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements/souliers contaminés. Laver les vêtements avant de les porter à nouveau. Si une irritation cutanée se développe et persiste, consulter un médecin.
- Inhalation :** En cas d'inhalation, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si l'état de la victime s'aggrave.
- Ingestion :** Si le produit a été ingéré, ne PAS provoquer le vomissement à moins que ceci ait été demandé par du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. Rincer la bouche. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche signalétique).

Avis aux médecins : Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Inflammabilité : Combustible d'après les critères du SIMDUT.

Produits extincteurs :

Moyens d'extinction appropriés : Poudre, mousse, dioxyde de carbone, pulvérisant de l'eau.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau direct.

Produits de combustion : Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

Données sur l'explosibilité :

Sensibilité aux chocs : Pas disponible.

Sensibilité aux décharges électro-statiques : Pas disponible.

Protection pour les pompiers : Refroidir les contenants exposés à l'incendie avec de l'eau pulvérisée. Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé. Éliminer toute source d'ignition.

FICHE SIGNALÉTIQUE

PENRAY MOTOR PEP

Précautions environnementales : Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations de drainage, les égouts, les fossés et les cours d'eau. Pour empêcher une contamination de l'environnement, réduire au minimum la consommation d'eau.

Méthodes de contention : Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas laisser s'écouler dans les égouts ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection personnelle (EPP) approprié.

Méthodes de nettoyage : Déblayer la substance avec une pelle et la placer dans un conteneur de récupération. Ventiler la zone.

Autre information : Pas disponible.

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Utiliser des outils anti-étincelles. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Lessiver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

Stockage :

Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit frais, loin des produits chimiques incompatibles. Conserver sous clé. Garder loin de la chaleur, des étincelles et des flammes.

Section 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition

Ingrédient

Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant
Dérivés tétrapropényliques du phénol, sels de calcium
Dérivés tétrapropényliques du phénol

Limites d'exposition ACGIH-TLV

5 mg/m³ (brume)
5 mg/m³ (brume)
Pas disponible.
Pas disponible.

Mesures d'ingénierie : Aérer/ventiler les lieux pour garder l'exposition aux niveaux de poussières en suspension, émanations chimiques, fumée, etc., en dessous des limites permises.

Protection individuelle :

Protection pour les yeux et le visage : Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains : Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Considérations sur l'hygiène générale : À manipuler selon les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles établies.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Transparente.
Couleur : Ambre.
Odeur : Odeur de pétrole.

FICHE SIGNALÉTIQUE

PENRAY MOTOR PEP

Seuil de l'odeur :	Pas disponible.
État physique :	Liquide.
pH:	Pas disponible.
Viscosité :	Pas disponible.
Point de congélation :	Pas disponible.
Point d'ébullition :	Pas disponible.
Point d'éclair :	~ 92.2 °C (~ 198 °F)
Taux d'évaporation :	Pas disponible.
Seuil minimal d'inflammabilité :	Pas disponible.
Seuil maximal d'inflammabilité :	Pas disponible.
Pression de vapeur :	Pas disponible.
Densité de vapeur :	Pas disponible.
Poids spécifique :	0.867 - 0.877
Solubilité dans l'eau :	Pas disponible.
Coefficient de répartition eau/huile :	Pas disponible.
Température d'auto-inflammabilité :	Pas disponible.
Pourcent volatil, Pd. % :	Pas disponible.
COV, Pd. % :	Pas disponible.

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable dans les conditions normales d'entreposage. Conserver dans un endroit frais.

Conditions de réactivité : Chaleur. Matériaux incompatibles. Flamme nue.

Matériaux incompatibles : Oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux : Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucun dans les conditions normales d'utilisation.

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË

Analyse des ingrédients

Ingrédient	DL50 (orale)	CL50
Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités	> 5000 mg/kg, rat	2.18 mg/L 4hr, rat
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant	> 5000 mg/kg, rat	< 5.7 mg/L 4 hr, rat
Dérivés tétrapropényliques du phénol, sels de calcium	Pas disponible.	Pas disponible.
Dérivés tétrapropényliques du phénol	Pas disponible.	Pas disponible.

Yeux : Peut irriter les yeux. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, des clignements excessifs des paupières et des productions de larmes.

Peau : Peut irriter la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, des œdèmes, une délipidation, des dessèchements et gerçure de la peau.

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion. Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

FICHE SIGNALÉTIQUE

PENRAY MOTOR PEP

Inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires. Les émanations aspirées de ce produit peuvent causer une pneumonie chimique.

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE

Organes cibles : Pas disponible.

Effets chroniques : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Cancérogénicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Ingrédient

Produits chimiques listés comme étant cancérogènes ou potentiellement cancérogènes. *

Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités	Non listé.
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant	Non listé.
Dérivés tétrapropényliques du phénol, sels de calcium	Non listé.
Dérivés tétrapropényliques du phénol	Non listé.

* Voir la section 15 pour plus d'information.

Mutagénicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Effets sur la reproduction : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Effets développementaux :

Tératogénicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Embryotoxicité : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Sensibilisation des voies respiratoires : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Sensibilisation de la peau : N'est pas dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Matières toxicologiquement synergiques : Pas disponible.

Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Persistance et dégradabilité : Pas disponible.

Bioaccumulation / accumulation : Pas disponible.

Mobilité dans l'environnement : Pas disponible.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions relatives à l'élimination des résidus :

Ces matériaux doivent être éliminés dans le respect de toutes les réglementations locales, régionales, provinciales et fédérales. Les conteneurs vides peuvent contenir des résidus inflammables de produit.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Appellation réglementaire en vertu du TMD

Non réglementé

FICHE SIGNALÉTIQUE

PENRAY MOTOR PEP

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations fédérales

Canada : Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Inventaires du monde

Ingrédient

	Canada
Distillats naphténiques légers (pétrole), hydrotraités	LIS
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant	LIS
Dérivés tétrapropényliques du phénol, sels de calcium	LES
Dérivés tétrapropényliques du phénol	LES

HMIS - Système d'identification des matières dangereuses

Santé - 1 Inflammabilité - 2 Risque Physique - 0 EPP - B

NFPA - Association nationale de protection contre l'incendie:

Santé - 1 Inflammabilité - 2 Réactivité - 0

Estimation de risque : 0 = minimal, 1 = faible, 2 = modéré, 3 = grave, 4 = extrême

Classification du SIMDUT :

Catégorie B3 - Liquides combustibles

Symboles de SIMDUT :



AGENCE DE SOURCE DES CLASSIFICATIONS CANCÉRIGÈNES :

ACGIH (G) Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux.

- A1 - Confirmé étant carcinogène à l'homme.
- A2 - Présumé carcinogène à l'homme.
- A3 - Carcinogène animal.
- A4 - Non qualifiable comme carcinogène à l'homme.
- A5 - Non présumé carcinogène à l'homme.

IARC (I) Centre International de Recherche sur le Cancer.

- 1 - L'agent (mélange) est carcinogène à l'homme.
- 2A - L'agent (mélange) est probablement carcinogène à l'homme; une évidence limitée que celui-ci est carcinogène à l'homme est disponible et une évidence qu'il est carcinogène chez les animaux est aussi reconnue.
- 2B - L'agent (mélange) est possiblement carcinogène à l'homme; une évidence limitée que celui-ci est carcinogène à l'homme est disponible du fait qu'il n'y a pas d'évidence suffisante qu'il est carcinogène chez les animaux d'expérimentation.
- 3 - L'agent (mélange, exposition, circonstance) n'est pas classifiable du point de vue s'il est carcinogène chez l'homme.
- 4 - L'agent (mélange, exposition, circonstance) n'est probablement pas carcinogène à l'homme.

NTP (N) Programme national de toxicologie.

- 1 - Connu être carcinogène.
- 2 - Anticipation raisonnable d'être carcinogène.

FICHE SIGNALÉTIQUE

PENRAY MOTOR PEP

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Clause d'exonération de responsabilité :

L'information contenue dans ce document s'applique à ce matériel spécifique comme fourni. Il peut ne pas être valide pour ce matériel si il est employé en combinaison avec n'importe quels autres matériaux. Il est la responsabilité de l'utilisateur de se satisfaire quant à la convenance et perfection de cette information pour le propre usage particulier de l'utilisateur.

Date d'échéance : Avril 30, 2017

Numéro de version : 1.0

Préparé par : Nexreg Compliance Inc.
Téléphone: (519) 488-5126
www.nexreg.com